

Résolution suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Louis Bellier

Louis Bellier et le groupe des Vert.e.s ont pris connaissance de la réponse de la Municipalité à l'interpellation du 10 février dernier : ***On ne joue pas dans un parking.***

Tout d'abord un grand merci d'avoir pris le temps de répondre aux différentes demandes concernant la sécurité des enfants dans les cours d'école et le fait que nos jeunes puissent jouer dans un environnement agréable et moins goudronné.

Nous sommes ravis d'apprendre que des réflexions sérieuses sont en cours pour l'aménagement des ces espaces extérieurs, avec notamment l'objectif de les végétaliser davantage et d'apporter de l'ombre afin de limiter les îlots de chaleur.

Nous nous réjouissons également des nouveaux accès piétonniers, des marquages au sol et des panneaux d'interdiction de stationner.

A noter cependant, que, lors de la fête de l'école cette année, en juin, de nombreuses voitures stationnaient le matin dans la cour de Clos-Béguin pendant les horaires scolaires. La barrière est en fait souvent ouverte et la cour libre d'accès.

Est-ce que ce genre de phénomène pourra être évité à l'avenir ?

Suite à cette question et sachant que dans sa réponse la Municipalité évoquait des améliorations à court terme et des réaménagements à plus long terme, et pour un bon suivi de cette problématique qui nous tient à cœur, nous déposons volontiers cette résolution :

Le Conseil communal invite la Municipalité à communiquer au Conseil communal des informations dans les meilleurs délais sur la nature des projets qui seront développés pour améliorer la situation des élèves dans les cours d'école, afin que tous les enfants concernés puissent jouer sans danger dans des espaces qui leur sont réservés.

Je vous remercie de votre attention.

Fabienne Mottet pour les Vert.e.s

Blonay, le 29 septembre 2026